

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique |
| <b>Herausgeber:</b> | Société fribourgeoise d'éducation   |
| <b>Band:</b>        | 44 (1915)   |
| <b>Heft:</b>        | 15  |
| <b>Rubrik:</b>      | Nos instituts pendant la dernière année scolaire  |

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

« Dans leur grande majorité, disait-il un jour, les instituteurs et les institutrices sont animés d'excellents sentiments. Ils sont des collaborateurs précieux du Curé dans l'œuvre si importante de l'instruction religieuse. Dans les visites pastorales nous pouvons toucher du doigt l'influence salutaire exercée par le corps enseignant. Là où l'instituteur manque de zèle et de dévouement, l'instruction religieuse souffre considérablement ».

Cette estime et cette affection, Mgr Bovet aimait à les manifester à chaque occasion, mais en particulier dans les visites pastorales. Malgré la fatigue et la multiplicité de ses occupations, il tenait à recevoir les membres du corps enseignant de chaque paroisse. Avec quelle bonté il les accueillait ! Il s'intéressait à leur sort, il les interrogeait sur les difficultés qu'ils rencontraient dans l'accomplissement de leur pénible, mais si méritante besogne. Il leur demandait s'ils obtenaient tout l'appui auquel ils avaient droit. Finalement, il leur donnait de bons conseils, les encourageaient à bien faire et leur accordait ses bénédictions.

La *Schweizer-Schule* raconte que le jour de la mort du prélat, un enfant de la ville alla au devant d'un religieux et lui dit avec émotion : « Monseigneur est mort ! Quel malheur ! Quel malheur ! » En s'exprimant de la sorte, l'enfant était l'interprète des écoles en deuil. Dieu a mis à néant les espérances que les fidèles avaient d'un long et fructueux épiscopat. Si grande que soit notre douleur, nous avons du moins la confiance que, du haut du Ciel, le pasteur aimé daignera continuer d'accorder au corps enseignant fribourgeois les marques de sa faveur et de sa religieuse sympathie.

R. I. P.

J. F.

---

## Nos instituts pendant la dernière année scolaire

*Ecole Normale de Hauterive.* — Malgré l'effroyable guerre qui a éclaté et qui sévit encore en Europe, la marche de l'Ecole normale n'a pas été sérieusement troublée pendant l'année scolaire qui vient de finir. Les cours, ouverts à la date fixée, soit le 1<sup>er</sup> octobre, se sont poursuivis régulièrement jusqu'au 20 juillet, jour de la clôture.

Depuis 1909-1910, le chiffre de la fréquentation annuelle a toujours dépassé la centaine ; mais, cette année, le nombre des élèves est descendu à 87. Les causes de ce fléchissement sont faciles à établir. Deux étudiants ont été appelés au service militaire. D'autres sont restés à la maison paternelle

pour remplacer leurs frères mobilisés. Ajoutons qu'à la rentrée d'automne les nouveaux élèves se présentèrent moins nombreux que les années précédentes, car, en ces temps difficiles, les parents hésitent à augmenter leurs dépenses pour compléter l'éducation de leurs enfants.

De ces 87 élèves, 22 appartiennent à la première classe française, 16 à la seconde, 8 à la troisième, 14 à la quatrième, soit 60 à la section française, et 27 à la section allemande. Quatre élèves de langue allemande, non aspirants instituteurs, ont suivi les cours de la section française, ce qui porte à 31 le nombre total des élèves d'origine allemande et à 56 celui des élèves français.

Le catalogue mentionne 78 aspirants instituteurs : 68 ont l'intention d'enseigner dans le canton de Fribourg ; les dix autres offriront leurs services à d'autres cantons de la Suisse.

Les étudiants de la troisième classe française sont relativement peu nombreux. A son origine, soit en 1912, cette classe comprenait 26 élèves. Elle n'en compte plus que 8 à l'heure actuelle ; elle a donc perdu, en trois ans, plus des deux tiers de son effectif.

En octobre, la première classe allemande commençait avec trois élèves seulement ; mais, fort heureusement, quatre nouvelles recrues sont venues la renforcer, après les vacances de Pâques. Comme ces jeunes gens avaient reçu une préparation suffisante, l'un à l'Ecole normale de Zoug, les autres à l'Ecole secondaire de Morat, nous avons pu les admettre durant l'année scolaire.

Les élèves des deux classes supérieures, tous aspirants instituteurs, se présenteront aux prochains examens pour obtenir le brevet de capacité. Ces 22 candidats ont pleinement satisfait leurs maîtres par leur conduite réglée, leur docilité et leur application soutenue. La bonne influence de leur exemple s'est naturellement répandue dans les autres classes. Tous n'ont pas, sans doute, reçu de Dieu les mêmes talents ; nous espérons pourtant qu'un diplôme de capacité bien qualifié récompensera bientôt les efforts persévérandts de chacun d'eux.

Il nous est agréable de constater que, cette année, si troublée par ailleurs, soit l'une des meilleures que notre Ecole ait traversées : la santé des maîtres et des élèves s'est maintenue dans de bonnes conditions ; l'ardeur au travail s'est déployée avec un bel entrain ; la piété est en progrès, comme le montre la réception plus fréquente des sacrements ; toutes ces choses ont contribué à maintenir à un excellent niveau la conduite morale et disciplinaire des élèves.

L'année dernière, l'exécution du plain-chant avait souffert à cause, semble-t-il, d'un défaut d'organisation des cours. Nous avons, cette année, accordé plus de temps au chant d'église et l'enseignement en a été confié à un seul professeur.

Pour faciliter l'enseignement du dessin, de grands tableaux noirs ont été fixés aux murs de la salle. Les élèves les utilisent pour se perfectionner dans la pratique à main levée du dessin rapide et à longs traits.

A la section allemande, un seul et même professeur est chargé de l'enseignement du français dans toutes les classes. Des difficultés d'ordre pratique nous avaient empêchés jusqu'ici d'adopter ce système pour la section française ; maintenant, c'est aussi le même professeur qui fait les cours de langue allemande aux quatre classes françaises. Il y a, de la sorte, plus d'unité et de coordination dans les leçons.

La conférence des professeurs a consacré plusieurs séances à la révision du Règlement de discipline à l'usage des élèves. Ce règlement date de 1883. La nécessité de le traduire en allemand se fait sentir ; mais auparavant il convenait de le revoir pour compléter et préciser les articles le plus souvent appliqués. Les prescriptions rédigées dans ce but ont reçu, à titre provisoire, l'approbation de la Direction de l'Instruction publique. Nous verrons l'année prochaine s'il n'est pas opportun de procéder à la révision du règlement tout entier.

Le 22 août 1914, le Conseil d'Etat a nommé M. Alphonse Aeby, de Guin, professeur à la section allemande, et le 16 octobre, M. Lucien Plancherel, de Morens, professeur et surveillant, fonctions que le titulaire avait déjà exercées avec succès, à titre provisoire, pendant deux ans.

Le 28 octobre, l'ancienne abbaye de Hauterive eut l'honneur de recevoir M. Calonder, conseiller fédéral, chef du Département de l'Intérieur. M. Calonder était accompagné de MM. Python et Chuard, conseillers d'Etat ; de M. Næf, président du Comité de la Société suisse des monuments historiques ; de M. Max Diesbach, président de la Commission cantonale des monuments et édifices religieux, et de M. F. Broillet, architecte. M. le Conseiller fédéral parcourut les parties les plus remarquables de l'ancien couvent et s'intéressa plus vivement à l'église et au cloître, qui viennent d'être consciencieusement restaurés avec l'appui financier de la Confédération.

Les examens officiels de printemps eurent lieu le lundi des Rameaux, 29 mars, et ceux de clôture, le 20 juillet, sous la présidence de M. le Directeur de l'Instruction publique. Pendant la cérémonie de clôture, des chants patriotiques

français et allemands ainsi qu'une allocution d'une belle envolée prononcée par Mgr Esseiva, révérendissime Prévôt, ont fortement impressionné l'assistance <sup>1</sup>.

*Collège Saint-Michel* <sup>2</sup>. — Influencée du commencement à la fin par la grande guerre européenne, l'année scolaire 1914-1915 n'a ressemblé à aucune des précédentes, et il faut espérer qu'elle restera unique dans les annales du Collège. Sans doute, la fréquentation n'a pas souffert autant qu'on le craignait d'abord, puisque seules celles de nos sections qui se recrutent dans les pays belligérants ont subi une diminution un peu considérable. Mais, outre que nos locaux avaient été occupés par la troupe, que la mobilisation de l'armée suisse nous prenait des professeurs, un travail profond n'a cessé de se faire dans les esprits : surexcitation et agitation nerveuse continuellement entretenue par les nouvelles de la guerre ; entrecroisement de sympathies et d'antipathies, plus violentes que sérieuses et raisonnées ; attente anxieuse d'une paix qui ne vient pas, que les événements rendent chaque jour plus problématique, et que nous voudrions à la fois solide et équitable, si bien que notre pays, après avoir souffert du malheur des nations voisines, participe de nouveau à leur prospérité.

Un profond changement a été apporté au catalogue de fin d'année : les notes détaillées des élèves, qui en formaient jadis presque tout le contenu, cessent d'y être publiées, comme d'ailleurs elles ne le sont plus dans la Suisse allemande et la majeure partie des collèges de la Suisse française. On s'est dit que ces notes, en soi chose privée, ne doivent pas être jetées à tous les vents de la publicité. Sans doute, nous nous privons par là d'un très fort stimulant. Le fait que les échecs de certains élèves restaient à jamais enregistrés dans des brochures collectionnées par les amateurs et conservées dans les bibliothèques publiques, effrayait les parents eux-mêmes, qui, pour échapper à un pareil inconvénient, envoyaient parfois leurs enfants hors du canton ou à l'étranger. Notre système n'en était pas moins passé dans les mœurs ; plus d'un en regrettera la suppression, bien que, pour atténuer la mesure, nous continuions à imprimer les notes détaillées et les tableaux de concours sur des feuilles volantes qu'on envoie aux familles intéressées et qu'on garde aux archives du Collège.

<sup>1</sup> Rapport de M. le directeur Jules Dessibourg.

<sup>2</sup> Rapport de M. le Recteur J.-B. Jaccoud.

En cessant de publier les notes, nous acheminerions-nous vers la suppression des prix ? On pourrait le croire, le courant étant précisément de ce côté. Néanmoins, après y avoir bien réfléchi, sans attacher à la question une importance capitale, notre conviction s'est faite plutôt dans le sens du maintien. Les prix n'offrent pas les inconvénients de la publication des notes ; ils ne compromettent aucune réputation et ne peuvent nuire à personne. En tant que distinction, et c'est exclusivement à ce point de vue qu'il faut les prendre, ils stimulent les bons élèves et, sans les solliciter par quelque intérêt matériel, les amènent à donner toute leur mesure.

Il va de soi que la guerre devait profondément réagir sur l'année scolaire par l'état de gêne où elle mettait tout le monde, même dans notre Suisse, restée au bénéfice de sa neutralité. Néanmoins, à part nos sections extérieures, dont plusieurs se recrutent précisément dans les Etats belligérants, nous n'avons pas souffert d'une diminution considérable de fréquentation ; le chiffre de 556, donné par la statistique pour l'ancien Collège, n'est inférieur que de 23 à celui de l'année dernière (579). Quant au chiffre total, s'il est descendu de 1,084 à 965, il n'y a là rien de surprenant, étant donné que la section de Bertigny, alimentée par des provinces où la guerre sévit, n'a pas même pu se rouvrir. Mais il n'y a guère eu de diminution dans la section d'enseignement secondaire français, où nous trouvons 235 élèves contre 236 en 1914. Il va de soi que, dans l'ensemble, il nous est venu moins d'élèves de France — 313 contre 327, — et d'Allemagne — 68 contre 132.

(*A suivre.*)

---

## Conférence officielle du IV<sup>me</sup> arrondissement à Fribourg, le 3 juillet 1915

---

*Le feu sacré tremble et s'agit,  
Car au souffle glacé d'un féroce aquilon,  
— La Bise, puisqu'il faut l'appeler par son nom —  
Notre zèle a baissé bien vite.  
C'est pourquoi Monsieur l'Inspecteur  
Qui veille avec persévérence,  
Pour rallumer notre ferveur  
A convoqué la Conférence.*

C'est pour ce motif aussi — n'en doutez pas — que l'inf�xible administrateur militaire a levé la consigne à temps pour permettre aux instituteurs-soldats de venir se retrouver dans le fleuve sacré de la Pédagogie. Donc, c'est au grand complet que le corps enseignant